

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

OBJET : Pétition relative à l'accès à la route 158 dans le secteur Saint-Canut à Mirabel et amélioration de la sécurité

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 26 avril 2018 par la députée madame Sylvie D'Amours de la circonscription de Mirabel, demandant d'accroître le nombre d'accès à la route 158, dans le quartier de Saint-Canut à Mirabel. Les signataires indiquent que l'objectif de l'intervention demandée est de libérer les quartiers résidentiels de la circulation de transit, en plus d'améliorer la sécurité sur l'ensemble de la route.

La route 158 ayant presque atteint sa capacité maximale, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports favorise l'amélioration des accès existants plutôt que l'ajout de nouveaux accès afin d'éviter une diminution de cette capacité, ce qui entraînerait une perte de la fonctionnalité de la route.

À cet effet, le Ministère collabore actuellement avec la Ville de Mirabel à un projet de réaménagement de la route 158 et du chemin Saint-Simon (montée de l'Église sur le territoire de Saint-Colomban), afin de soutenir de nouveaux projets immobiliers et d'améliorer la circulation. Dans le cadre de cette collaboration, le Ministère assume la conception du projet.

... 2

Le raccordement de la rue Henri-Piché au chemin Dupuis par la Ville de Mirabel permettra également d'améliorer la fluidité et la sécurité de la circulation dans le secteur. Dans les limites de son mandat, le Ministère est disponible pour soutenir la municipalité dans les démarches nécessaires à la réalisation de cette intervention.

Dans le contexte de la nouvelle *Politique de mobilité durable*, le Ministère désire travailler avec les municipalités leur projet de développement immobilier dans le but d'y prévoir des éléments favorisant les transports actifs et collectifs et la réduction de l'usage de l'automobile. En ce sens, le Ministère est toujours ouvert et disponible à rencontrer les acteurs du milieu, dont les représentants municipaux, afin de travailler à des pistes d'amélioration.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



André Fortin